

L'île aux enfants recherche un-e directeur/ directrice pour son accueil collectif de mineur 3-6 ans

Ce contrat est un CDI de 22h en planning aménagé.

L'île aux enfants est une association à gestion parentale qui gère un pôle petite enfance regroupant une crèche, un accueil de loisirs sans hébergement, un accueil périscolaire, et un relais petite enfance. Notre accompagnement des enfants s'appuie sur les travaux d'Emmi Pikler:

- Chaque enfant est accueilli de manière individuelle.
- L'enfant est un-e partenaire de l'adulte
- Les enfants sont acteurs-trices de leur journée
- l'adulte crée un environnement qui permet à l'enfant d'exercer ses capacités et son libre agir.

Le - la directeur/directrice participe à la mise en œuvre du projet pédagogique de l'île aux enfants. Il - elle assure la gestion, l'organisation et l'animation de l'accueil de loisirs, sous la responsabilité de la directrice de l'île aux enfants.

Le - la directeur/directrice:

- encadre et anime l'accueil de loisirs sans hébergement sur les temps périscolaire et extrascolaire
- prépare et organise les activités
- conçoit et élabore les projets d'animation
- assure la partie administrative relevant de son champ d'intervention

Ses compétences:

Sens du travail en équipe

Dynamique et volontaire

Capacité à inscrire son action dans un projet pédagogique basée sur l'autonomie et le respect de l'enfant (pédagogie Emmi Pikler)

Maîtrise de la réglementation régissant l'ACM

Ses qualifications:

BP JEPS (module de direction exigé) ou BAFD ou BAFA avec exigence de se former à un BAFD

Rémunération

Selon CCN Elisfa : 14.80 brut horaire pour une personne diplômée BPJEPS

Horaires:

temps aménagé de 22h

le mercredi et les vacances scolaire

Contacter

Mme Camille Aimard, directrice

7 rue des jardins 05700 Serres.

direction.ileauxenfants@orange.fr

04 92 67 00 52